

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 27 JUIN 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS (Suite.)

Vingt fois, chemin faisant, il eut la pensée de ne pas aller plus avant, de faire volte-face et de regagner sa demeure avec Pauline, mais un regard jeté autour de lui suffisait pour lui prouver combien un tel projet était irréalisable! Autant aurait valu entreprendre, dans un frêle esquif, de remonter le cours des cataractes du Niagara...

La foule allait droit devant elle occupant toute la largeur des boulevards semblable à un fleuve majestueux coulant à pleins bords entre des quais de granit...

Dans sa marche lente, mais continue, la force d'impulsion acquise était capable de lui faire renverser tous les obstacles, si quelque obstacle se fût opposé à son passage.

A la hauteur de la porte Saint Denis, un homme tomba, foudroyé par l'apoplexie.

Ceux qui marchaient immédiatement derrière lui voulurent faire halte afin de relever le corps inanimé du moribond. Ce fut une tentative inutile. Le flot ne s'arrêta pas, les profondes colonnes avançaient sans cesse, les foules succédaient aux foules, paralyant toute respiration individuelle, rendant impossible le temps d'arrêt même le plus court...

A peine le cadavre avait-il touché le sol qu'il fut submergé, et la multitude passa sur lui, le broyant sous ses pieds, comme au champ de bataille, les escadrons qu'emporte le galop rapide passent sur les soldats tombés...

Cependant, et après une marche d'une heure qui leur parut longue comme un siècle, Pauline et son père atteignirent l'entrée de la rue Royale.

Li commençaient les échafaudages, la spéculation et offrant au public un nombre considérable de banquettes étroites, disposées en manière d'amphithéâtre.

M. Talbot respira et son âme oppressée se fonda en une fervente action de grâce.

Désormais le danger, croyait-il, n'existait plus, puisqu'il devenait possible d'échapper aux redoutables étreintes du serpent populaire.

Déjà les gradins étaient singulièrement encombrés de spectateurs payants néanmoins le vieillard vint à bout, moyennant une rétribution relativement considérable, de faire placer sa fille et de se placer lui-même auprès d'elle.

La hausse se manifestait depuis une heure, et le prix d'entrée, fixé dans l'origine à la modique somme de cinq sous, atteignait maintenant le chiffre de trois livres.

— Nous sommes désormais hors d'affaire, se dit M. Talbot, et je jure bien de ne plus exposer Pauline aux risques que nous venons de courir! Dussions-nous passer la nuit entière sur cet échafaudage, nous ne quitterons l'endroit où nous sommes que lorsque les rues seront libres et la circulation facile...

Pauline oubliait ses terreurs passées et s'abandonnait naïvement à la joie du plaisir promis...

Neuf heures sonnèrent à l'horloge de l'hôtel des Invalides.

Un coup de canon retentit sur l'esplanade...

En même temps une trainée de feu s'échappant de la loge où se trouvait

la famille royale, s'épanouit dans les airs.

Marie-Antoinette, de sa main blanche et fine, de cette main destinée à porter tour à tour le sceptre des reines de France et la palme des martyres, venait d'enflammer la première fusée...

A ce signal attendu, la foule répondit par une acclamation retentissante comme le tonnerre, et par un immense battement de mains...

— Applaudissez, peuple de fous! murmura Roland de Lascars, toujours adossé à l'une des colonnes du garde-meuble, réjouissez-vous! acclamez vos rois! Tout à l'heure la joie et l'enthousiasme céderont la place aux plaintes et aux malédictions! tout à l'heure vous grincerez des dents!

La fête commençait! des milliers de pétards éclataient avec fracas comme la mousqueterie de vingt régiments! des gerbes flamboyantes tourbillonnaient, se croisaient à travers l'espace, et semblaient monter jusqu'aux profondeurs infinies du firmament...

Dans l'espace réservé autour des carcasses gigantesques de l'édifice pyrotechnique, espace défendu contre les envahissements de la foule par de solides barrières et par une double rangée de gardes françaises, les artificiers en sous-ordres, armés de lance à feu, allaient et venaient, prêts à se porter sur tous les points pour exécuter les instructions de leur chef.

Deux de ces hommes se rapprochèrent, ils étaient pâles, et leurs yeux brillaient d'un févreux éclat, ils ne firent que passer l'un à côté de l'autre et ils échangeaient rapidement et à voix basse ces quelques mots:

— Est-il temps d'agir?
 — Oui.
 — A l'œuvre, donc!
 — A l'œuvre!

Le premier disparut derrière la statue de Louis XV, parmi les échafaudages qui soutenaient le bouquet gigantesque.

Le second se dirigea vers des caissons remplis de plusieurs centaines de fusées destinées à jouer leur rôle tour à tour après les pièces principales, et à occuper les entrées.

Quelques minutes s'écoulèrent.

Soudain une clarté fulgurante, comparable pour l'éclat et l'intensité à cette lumière électrique que la science moderne fait jaillir de deux morceaux de carbone, illumina non-seulement la place Louis XV, mais rayonna sur les Champs-Élysées et sur Paris entier.

XII

LE DRAME.

En même temps une véritable trombe de feu jaillit vers le ciel avec un formidable accompagnement de coups de canons, et de grandes flammes rouges, d'un effet sinistre, flammes d'incendie ne faisant point partie du feu d'artifice, enveloppèrent de toutes parts la statue équestre du roi.

Le bouquet, qui ne devait être tiré que beaucoup plus tard, éclatait, et les toiles peintes, ajustées sur des charpentes et formant la décoration architecturale du temple de l'hymen, étaient embrasées.

Une main maléficiente venait de causer ce désastre, il était impossible d'en douter. L'artificier en chef s'arrachait les cheveux et poussait des rugissements de douleur et de colère...

La foule des curieux, au contraire, prenant l'incendie du temple pour une circonstance de spectacle, et trouvant splendide l'éruption du volcan, se remit à battre des mains.

Cette joie fut de courte durée. Une mèche à feu s'approcha des caissons dont nous avons parlé et qui regorgeaient de fusées volantes.

Ces fusées s'animaient aussitôt, comme une cohorte de reptiles ailés et flamboyants... Elles prirent leur vol, entraînant avec elles les lourdes banquettes qui leur servaient de contre-poids, mais au lieu d'opérer leur as-

ension en ligne perpendiculaire, pour accomplir ensuite dans l'espace d'élevées paraboles, elles s'élançèrent horizontalement, semant une pluie brûlante d'étincelles sur les têtes effarées, enfin meurtrissant et tuant ceux qu'elles heurtaient au passage, et faisant explosion au plus épais des masses.

Il n'en fallait pas tant pour porter l'épouvante à son paroxysme.

Cette épouvante devint du délire, lorsque soudain, sur tous les points de la place Louis XV, on entendit des clameurs féroces se mêler aux cris de terreur et les dominier; lorsqu'on vit des hommes à visages de bandits, faire étinceler les lames nues de longs couteaux, commencer le pillage et menacer d'une mort immédiate quiconque tenterait de leur résister.

Les lapins de maître Huber et leurs dignes acolytes se mettaient à la besogne!

Alors commencèrent des scènes à tel point effrayantes et monstrueuses que devant elles la pensée recule avec horreur... en présence de souvenirs de cette nature le roman doit se taire et céder la place à l'histoire.

Les témoins oculaires, dont les mémoires du temps nous ont conservé les notes, racontent les tragiques événements de la nuit du 30 mai avec une simplicité, et en même temps avec un pathétique, que ne sauraient surpasser les récits les plus habilement composés au point de vue de l'intérêt dramatique.

Nous renvoyons donc nos lecteurs aux chroniqueurs de la fin du dix-huitième siècle, et nous allons nous borner à tracer un rapide précis des faits principaux.

La foule, assaillie à la fois par les fusées et par les bandits, par le feu et par le fer, essaya de fuir, et cent mille personnes se tournèrent à la fois vers la rue Royale... un grand nombre n'y devaient jamais arriver vivantes!

Nous avons parlé des garde-fous placés par les ordonnateurs de la fête autour des excavations profondes subsistant sur les bords de la place Louis XV. Ces garde-fous, trop faibles pour résister longtemps à la pression formidable que les masses exerçaient sur eux se rompirent.

Alors, des centaines de malheureux s'engloutirent au fond des gouffres et s'y brisèrent, en poussant des cris d'agonie et des gémissements désespérés.

De minute en minute, de seconde en seconde, à chaque mouvement des fiots populaires, le nombre des victimes augmentait; des monceaux de cadavres s'ajoutaient aux cadavres; des corps meurtris et palpitants grossissaient l'hécatombe humaine.

La nouvelle de ces engloutissements effroyables se répandit en quelques secondes d'un bout à l'autre de la place.

Alors le tumulte et la confusion, qui semblaient cependant avoir atteint leur apogée, grandirent encore...

Dans la crainte d'être poussés par le courant du côté des excavations meurtrières, un grand nombre de spectateurs, inoffensifs jusqu'à ce moment, mais n'écouant plus que l'instinct égoïste et souvent féroce de la conservation, mirent l'épée à la main, frappèrent tous ceux qui les pressaient, et se frayèrent une route sanglante vers un salut douteux.

Au milieu de cette confusion épouvantable, les bandits faisaient leur œuvre et travaillaient en conscience, excités par l'eau-de-vie, par la soif du gain, par les ordres qu'ils avaient reçus, et aussi par leur brutalité naturelle, ils poignardaient les hommes avant de les dépouiller; ils arrachaient les oreilles des femmes pour s'emparer des anneaux d'or et des pendeloques de pierres précieuses, ils tranchaient les doigts pour s'emparer plus sûrement des bagues. Un grand nombre de malheureuses moururent, après plusieurs jours de souffrances, des suites de ces horribles blessures.

(A continuer.)

AVIS aux MARCHANDS

Pipes de Bruyere,
 ET
 D'Ecume de Mer
 DE TOUTS GENRES.
 TABAC AFUMER.
 EN GROS.



Cigares et Cigarettes
 DE TOUTES QUALITÉS.
 Porte-Cigares, Saes à Tabac, etc.
 Tabac à Priser
 EN GROS.

Nouveaux Articles de Printemps!

Nous désirons informer d'une manière toute spéciale, les marchands de détail de la ville et de la campagne, qu'ils peuvent faire aujourd'hui un choix parfaitement satisfaisant des articles propres à leur commerce, en venant visiter l'assortiment sans rival que chaque jour nous rendons plus complet.

Les ordres qui nous sont adressés de n'importe quelle partie du pays sont remplis avec exactitude et célérité.

B. HOUDE & Cie.,

Marchands de Gros de Tabac, Cigares, Pipes, etc., etc., etc.
 328, Rue et faubourg St. Jean, Québec.
 MANUFACTURE: Coin des rues Richelieu et Sainte Claire.

Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI, le 15 JUILLET prochain, inclusivement, pour l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 25 DU COURANT, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour Palais Législatif."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 ERNEST GAGNON,
 Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.
 Québec, 14 juin 1882.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.
 14 juin 1882.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'au 1er JUILLET prochain, pour le nivellement et le pontage de la section-est de l'embranchement St. Charles depuis la station de St. Charles, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à un certain point situé à environ huit milles à l'est de cette station.

On peut voir les plans, devis et spécification des travaux au bureau du chef de station, à la Pointe-Lévis, à compter du 17 JUILLET prochain inclusivement.

Un chèque certifié de banque de mille piastres devra accompagner chaque soumission comme garantie de bonne foi de la part du soumissionnaire, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse de prendre le contrat des travaux, s'il n'est requis.

La personne dont on acceptera la soumission sera tenue de déposer au crédit du receveur-général, comptant ou en bons du gouvernement un montant de cinq pour cent du prix brut du contrat.

On devra marquer les soumissions à l'endroit "soumissions pour le nivellement de l'embranchement de St. Charles."

D. POTTINGER,
 Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer
 Moncton, N. B.,
 26 mai 1882.
 29 mai 1882.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'au PREMIER JUILLET prochain pour le nivellement et le pontage d'une nouvelle section de l'embranchement Saint Charles depuis le quai Chabot près de la Pointe-Lévis, P. Q., jusqu'à un certain point à environ quatre milles et demi à l'est de l'endroit où la ligne se raccordera avec l'extrémité-ouest de la section déjà annoncée.

On peut voir les plans, devis et spécifications des travaux au bureau du chef de station à la Pointe-Lévis, depuis le 17 JUILLET prochain inclusivement. Un chèque de banque certifié de mille dollars devra accompagner chaque soumission comme garantie *bona fide*, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse de prendre le contrat lorsqu'il en sera requis.

On exigera de la personne dont la soumission sera acceptée qu'elle dépose au crédit du receveur-général, au comptant ou en bons du gouvernement, une somme de cinq pour cent sur le prix brut du contrat.

Les soumissions devront porter à l'endroit les mots "soumissions pour le nivellement de l'embranchement."

(Signé) D. POTTINGER,
 Surintendant en chef de l'Intercolonial.

Bureau du chemin de fer
 Moncton, 6 juin 1882.
 7 juin 1882.

Chemin de fer du Grand-Tronc

BILLETS D'EXCURSION
 Portland, Rivière-du-Loup,
 Cacouna, etc.

La Compagnie du Grand-Tronc émane aujourd'hui des billets de retour bons pour jusqu'au 1er NOVEMBRE 1882, à très bas prix. On peut obtenir toutes les informations en s'adressant au bureau de la compagnie.

JOSEPH HICKSON,
 Gérant général.
 7 juin 1882—3s-2s

Grande vente de Chapeaux pour Messieurs, à 25 pour cent au-dessous de la valeur!

ALE. L. G. DUGAL,

Seul agent à Québec pour la vente en gros et détail de Chapeaux pour messieurs de la nouvelle manufacture de Goodwin & Blake, de Glasgow.

Pour pouvoir introduire un grand nombre de Chapeaux sur le marché et pour qu'on apprécie la qualité et le fini de leur feutre, j'ai l'honneur de vous adresser l'assurance de la manufacture de les vendre à 25 pour cent au-dessous de leur valeur.
 ALFRED L. G. DUGAL,
 No 34, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.
 18 mai 1882—2m

ANNONCES NOUVELLES.

R. & H. Sampson, Fondateur.
 Grand Pèlerinage—P. F. Jobin.
 Maison à Louer—Thadée Demeules.
 Grand Pèlerinage—Phanphile Bédard.
 On demande.
 Pot Barley, Pot Barley—J. B. Renaud & Cie.
 Avis aux entrepreneurs—Ernest Gagnon.
 Ligne Allan—Allans, Rae & Co., Agents.
 Nouvellement reçu—A. F. E. Darveau.
 Nouvelle publication musicale—A. Lavigne.
 Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario—A. Desforges.
 Chemin de fer du Grand Tronc—J. Hickson.
 A vendre à la librairie A. T. Garant.
 Grand Pèlerinage.
 Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien—Charles Drinkwater.
 Chemin de fer du Grand-Tronc—Joseph Hickson.
 Jeune fille demandée.
 Dissolution—Fyfe & Leitch.
 Librairie contemporaine—A. O. Raymond.
 Salle de Musique.
 Chemin de fer du Grand Tronc.
 Robes pour dîners et réceptions—Glover Fry & Cie.

QUEBEC,

MARDI, 27 JUIN 1882.

GAZETTE DU JOUR.

La Gazette, de Montréal, analyse le résultat des élections, particulièrement dans Ontario.

Dans la partie Est de la province d'Ontario, 15 ministériels ont été élus, contre un libéral; dans la partie centrale, 13 ministériels ont remporté la victoire contre 6 libéraux; d'un autre côté, dans la partie occidentale d'Ontario, 31 libéraux ont été élus contre 25 ministériels.

Voici le résultat définitif dans les cinq provinces :

Conservateurs Libéraux	
Ontario.....	51 38
Québec.....	53 12
Nouvelle-Ecosse.....	15 6
Nouveau-Brunswick.....	8 8
Ile du Prince-Edouard	2 4
Total.....	132 69

Parmi les anciens membres du cabinet MacKenzie qui ont été battus, il faut ranger l'hon. M. Mills, qu'on avait dit élu à une majorité de 14 voix à Bothwell. L'officier-rapporteur, après vérification des bulletins, a remis le mandat à son concurrent ministériel, M. Hawkins, à qui il a reconnu une majorité de 16.

M. Brecken est décidément élu à Queen, Ile du Prince-Edouard, conjointement avec un oppositionniste, M. Jenkins. L'ex-gouverneur Laird est resté de 500 voix en arrière des trois autres candidats.

En revanche, à Lunenburg, le candidat de l'opposition a passé.

On est convaincu que, sans la maladie de sir Charles Tupper qui la retenu dix jours chez lui, le gouvernement aurait emporté toute la Nouvelle-Ecosse.

M. Holton a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de se retirer pour faire place à l'hon. M. Huntington.

LA FÊTE NATIONALE.

La Saint Jean-Baptiste a été célébrée hier par un temps fort agréable et avec l'enthousiasme sincère et de bon aloi qui ne fait jamais défaut à nos compatriotes. La célébration, pour s'être bornée à la procession, n'en a pas moins été imposante et significative. Le cortège était très-nombreux, et sur le parcours les décorations brillantes ne manquaient pas.

Nous devons féliciter les officiers de la société sur le succès de l'organisation qui n'a manqué en aucun point.

Le départ a eu lieu de l'Esplanade vers les neuf heures.

Son Excellence le marquis de Lorne avait eu la complaisance de se rendre, pour voir défiler la procession et rece-

voir les hommages de la société, aux anciens bureaux du gouvernement, près l'Esplanade.

Le président, M. LeSage, lui a présenté l'adresse suivante :

Excellence,
 La Société Saint-Jean-Baptiste vient saluer en vous le chef de l'Etat, et jurer en votre présence foi et hommage à l'autorité souveraine dont vous êtes le digne représentant, à la constitution dont vous êtes le gardien.

Ce n'est pas une simple formalité dictée par les convenances que nous remplissons auprès de vous, c'est un devoir de cœur inspiré par la reconnaissance. C'est à la fois devant le représentant de notre bien aimée souveraine, devant l'ami sincère de nos institutions et de notre langue, devant le protecteur des lettres canadiennes que nous venons nous incliner.

Nous ne saurions oublier la part que vous avez prise à notre grande démonstration de 1880, et nous tenons à vous dire que le généreux et sympathique hommage que vous avez rendu alors à notre nationalité est resté gravé dans nos cœurs.

Vos fréquentes visites dans notre vieille cité, nous invitent à croire, que vous n'y êtes pas attiré seulement par le spectacle de la belle nature qui nous environne, mais encore par une bienveillance toute particulière pour notre population. Il nous semble que vous n'êtes pas insensible au culte de nos souvenirs et que vous êtes heureux de les voir se perpétuer dans une société comme celle-ci.

Nous ne voulons pas laisser passer cette occasion sans témoigner encore une fois de notre admiration et de notre respect pour Son Altesse Royale en qui nous saluons la digne fille de notre bien aimée souveraine, et nous vous prions de recevoir pour Son Altesse et de lui présenter l'hommage de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Son Excellence a répondu dans les termes suivants :

Messieurs les membres de la Société Saint Jean-Baptiste de Québec.

Je vous remercie de vos bonnes paroles exprimant si bien les sentiments de loyauté qui règnent dans vos cœurs pour la Souveraine dont le gouvernement protège vos institutions, votre langue et vos lois.

C'est un plaisir toujours nouveau pour la Princesse et moi de pouvoir passer une partie de l'année parmi vous. Permettez moi de vous remercier en son nom de vos bienveillants sentiments à son égard. Quelque soit notre demeure à l'avenir nous conserverons toujours un souvenir affectueux du peuple Canadien.

(Signé) LORNE.

M. LeSage a ensuite présenté l'adresse qui suit à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur :

Qu'il plaise à Votre Honneur.

En ce jour consacré à la glorification de notre nationalité, la Société St. Jean-Baptiste ne saurait manquer de présenter ses hommages et salutations à celui qui personnifie notre élément d'une façon si brillante dans le poste éminent de Lieutenant-Gouverneur de cette Province.

Nous tenons à vous dire combien nous apprécions le tact politique et les éminentes qualités sociales que vous avez su déployer dans l'exercice de vos délicates fonctions. Les éloges que vous décernent si fréquemment nos compatriotes des autres origines témoignent hautement de la largeur de vues et de l'esprit de libéralité qui ont marqué jusqu'ici toute votre carrière.

En maintes circonstances vous avez personifié avec éclat notre province, soit en vous faisant l'interprète de ses sympathies vis-à-vis des étrangers, soit en entourant les lettres, les arts et l'agriculture de votre bienveillante sollicitude : la société St. Jean-Baptiste vous en félicite et vous en remercie.

Vous permettez, nous l'espérons, que nous fassions à votre digne compagnie, Madame Robitaille, une large part des hommages que nous vous adressons, car elle s'associe à vous en toute occasion avec tant de bon goût et une distinction naturelle si parfaite que nous reconnaissons et saluons en elle la véritable canadienne.

Voici la réponse de Son Honneur :
 Messieurs,

Je vous remercie, au nom de madame Robitaille et au mien, de votre gracieuse adresse. Les sentiments dont elle est l'expression trouvent, n'en doutez pas, un écho dans mon cœur.

Toutes les fois que j'assiste à la célébration de notre fête nationale dans cette ville sur les murs de laquelle flotte le drapeau anglais, je ne puis m'empêcher de remercier la Providence en songeant à ce qu'elle a fait pour le peuple Canadien. Et lorsque je vois les mandataires distingués de la société St-Jean-Baptiste, qui personnifient aujourd'hui notre race en ce pays, venir saluer un Lieutenant-gouverneur français, après avoir déposé aux pieds du représentant direct de la Couronne et de l'auguste principe, la noble compagnie de sa vie, l'hommage d'une inaltérable loyauté et d'un respectueux attachement, je me dis qu'il y a dans ce spectacle quelque chose de grand et d'admirable.

Il n'est pas donné à tous les peuples de voir un ordre aussi merveilleux, une aussi parfaite harmonie, une situation politique aussi enviable, sortis d'événements qui, en apparence, devaient les détruire à jamais.

Nous avons donc raison d'être fier du passé qui nous conduit à un tel présent; et en célébrant aujourd'hui nos souvenirs glorieux, nous sommes en droit de concevoir pour l'avenir de légitimes espérances. Ces souvenirs et ces espérances forment pour ainsi dire notre patrimoine national, et vous, messieurs, officiers et membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, nous vous considérons comme les dépositaires de ce patrimoine.

Continuez à veiller avec soin sur ce dépôt sacré. Les anciens avaient leurs dieux pénates qu'ils vénéraient d'une manière tout spéciale, qu'ils emportaient avec leurs trésors les plus précieux, lorsque la fortune les forçait à fuir le sol natal, et qui étaient alors pour eux l'image de la patrie lointaine. Pour nous, nos dieux pénates, c'est notre foi nationale, ce sont nos annales héroïques, c'est la mémoire de nos grands hommes, c'est l'ambition de suivre leurs nobles exemples.

Vous êtes, messieurs, les pontifes de ce culte pieux. Honneur à vous ! notre reconnaissance vous est acquise. Je suis sûr que le spectacle de notre patriotisme répondant au vôtre est la plus belle récompense que nous puissions vous donner.

THÉODORE ROBITAILLE,
 Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

A l'Hôtel-de-Ville, M. LeSage a salué, en quelques mots, le maire, M. Langelier, qui après avoir répondu en termes sympathiques au compliment, a pris place dans les rangs.

M. LeSage s'est exprimé comme ceci :

M. le Maire,
 La Société Saint-Jean-Baptiste est heureuse de vous saluer comme le premier magistrat de la plus ancienne ville du pays, celle qu'on appelle la capitale française. C'est à ce titre, nous en sommes sûrs, que vous estimez davantage la dignité dont vous êtes revêtu, c'est par ce côté qu'elle vous tient le plus au cœur. Nous faisons les vœux les plus sincères pour le succès de votre administration, mais dissuez-vous réformer dans notre vieux Québec tout ce qui a besoin d'être réformé, nous sommes convaincus que vous ne manquerez pas de lui conserver le cachet français qui nous le rend si cher.

A l'Archevêché, le Grand Vicaire Légié a reçu les hommages que la Société venait rendre à Mgr l'Archevêque. M. LeSage lui a adressé les quelques paroles qui suivent :

Monsieur le Grand-Vicaire,
 La Société Saint-Jean-Baptiste, fidèle interprète du sentiment général, considère l'idée religieuse comme le premier des éléments qui composent notre nationalité et ne saurait oublier à paroli jour tout ce que ce pays doit à son dieu et à son clergé. Elle vient saluer en vous le représentant du plus haut dignitaire de l'église de notre province et rendre hommage au digne successeur de tant de prélats éminents qui ont illustré le siège de Québec. Elle vient surtout protester en votre présence de son inaltérable attachement à la foi catholique qui a fait notre force dans le passé et sur laquelle nous fondons nos plus fermes espérances pour l'avenir de la patrie.

M. le Grand Vicaire a répondu en termes fort éloquentes.

La grand-messe a été célébrée à l'église Saint-Roch. Elle a été chantée par l'abbé Drolet, curé de Sillery. Le sermon de circonstance a été prononcé

par l'abbé Hamel, recteur de l'Université.

A cause du mauvais temps, l'excursion projetée pour l'après-midi n'a pu avoir lieu.

EGLISE ST. JEAN-BAPTISTE.

Il s'en est fallu de bien peu, que la bénédiction et la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice, annoncées pour dimanche, ne fussent forcément remises à un autre jour. Il avait plu à verse toute la nuit précédente, et pendant une partie de la matinée de gros nuages qui couraient dans l'espace, n'étaient pas propres à rassurer. Cependant, vers midi l'atmosphère se rasséréna sous les rayons brûlants du soleil, et à deux heures une foule énorme venue de tous les points de la ville, et des environs, envahissait les abords de l'église.

Partout flottaient des drapeaux et on avait posé des sapins à profusion. L'architecte et l'entrepreneur, MM. Peachy et Beaucage, avaient fait construire plusieurs estrades; sur la plus grande étaient disposés un grand nombre de sièges destinés aux invités. Dans l'affluence de ces invités on remarquait quelques membres du clergé et les personnalités les plus marquantes de la ville.

La fanfare de l'Union musicale et les membres de cette société ont alors pris place sur l'estrade. Ensuite la section St. Jean est arrivée avec sa nouvelle bannière qui devait être bénie à la même occasion, et a pris place sur une autre estrade.

Le clergé est ensuite arrivé en procession, et la cérémonie a été ouverte par le grand vicaire Thomas Hamel qui a prononcé le sermon de circonstance. L'éminent prédicateur pris pour

texte :
Latatus sum in his quo, dicta sunt n'bil. In domum Domini ibimus.
 " Je me suis réjoui en entendant ces paroles : Nous rentrerons dans la maison du Seigneur. "

La population du faubourg St-Jean, dit le prédicateur, est plus heureuse que les juifs après la destruction du temple de Jérusalem. Après avoir vu détruire leur temple par une de ces catastrophes dont Dieu tient toujours dans ses mains les rênes pour réveiller en eux le sentiment religieux et civil, il leur permet de reconstruire leur temple plus grand et plus beau. Qu'ils n'oublient jamais, dit-il, les devoirs qui leur incombent comme paroissiens de cette église, pour la fondation de laquelle tant de sacrifices ont été faits. Il fait ensuite ressortir les mérites du temple du Seigneur et les consolations que le Dieu de miséricorde apporte à tous les affligés, quel que soient leur rang et leur fortune. Il trace à grand traits les progrès de l'église catholique, et l'institution des sacrements.

Dans le temple catholique, dit l'abbé Hamel, le pauvre et l'ignorant trouvent autant de consolation que le riche et l'homme instruit. C'est là et là seulement qu'on se retrempe l'âme et qu'on apprend à faire mieux.

Le prédicateur, traitant ensuite de la société civile et religieuse et des rapports qu'elles ont ensemble, entre dans une sphère très-élevée. Il démontre que la société sans religion ne pourrait pas réaliser le bien qu'elle fait tous les jours.

Nous regrettons, que l'exécutif de de notre journal ne nous permette pas de publier en entier ce remarquable morceau d'éloquence sacrée.

M. le vicaire général Cyrille Légié a alors procédé à la bénédiction de la pierre angulaire, assisté des Pères Oblats Tortel et Grenier.

Les chœurs et la musique se sont fait entendre et l'entrepreneur Beaucage a fait hausser la pierre de quelques pouces. Alors est apparue la petite excavation dans laquelle devaient être déposés les documents, etc. La pluie de la dernière nuit avait rempli d'eau cette excavation et l'on s'en est tenu là. De plus la pluie a recommencé à tomber en ce moment avec une intensité qui a fait disperser la foule par toutes les issues en quelques instants. La cérémonie religieuse était toutefois terminée et celle des citoyens commençait.

M. le curé Plamondon a donné lecture des documents qui devaient entrer dans la pierre angulaire et il a invité les fidèles à venir frapper du marteau sur la pierre et à déposer leur offrande dans le plateau. Beaucoup ont suivi l'exemple des membres du clergé qui étaient présents, mais il est bien certain que la pluie a fait perdre plusieurs centaines de piastres à cette recette qui est destinée à payer l'orgue

de la nouvelle église. Nous aimons à croire cependant qu'on y est allé largement et que le temple grandiose qu'on élève maintenant à la religion catholique, sur les ruines de l'ancien, sera doté grâce à cette souscription, d'orgues splendides et pouvant cadrer avec l'édifice.

Voici copie du document écrit sur parchemin par M. A. A. Vallée, apprenti architecte, et qui sera placé dans la pierre angulaire du nouveau temple :

" Sa Sainteté Léon XIII Pape; son Excellence le très honorable sir John Douglass Sutherland Campbell, marquis de Lorne, gouverneur général de la puissance du Canada et vice-amiral d'icelle, etc; Son Altesse Royale la princesse Louise-Caroline Alberta, son épouse; Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, D. C. L., archevêque de Québec; l'hon. T. Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. l'abbé C. E. Légié, vicaire-général, officiant; M. l'abbé T. E. Hamel, prédicateur; M. l'abbé Auclair, curé de Québec; M. l'abbé F. X. Plamondon, desservant de l'église St. Jean-Baptiste; l'abbé A. Godbout, chapelain de Notre-Dame de la Garde; les abbés F. X. Bélanger et E. L. Moisan, vicaires à la Basilique; les abbés Chs. Bourque, O. Godin, F. X. Bélanger, O. McCrea, vicaires à l'église St. Jean-Baptiste.

Marguilliers de la paroisse Notre-Dame de Québec: E. B. Lindsay, Vital Tétu, Jos. Robitaille, Ab. Hamel, Chs. Cinq Mars, F. Gourdeau, Cyrille Tétu, A. Lemoine, La. Amiot, J. B. Renaud, Pierre Gauvreau Pierre Garneau, F.-X. Piché, Théo. Ledroit, J. D. Brousseau, Thos. Pampalon, H. Bolduc, Jos. Hamel, Hector Marcoux, Z. Vandry, Chs. Langlois, Gaspard Prolet, Jos. Hardy, Jos. Garneau, Victor Chateaubert, Ferd. Hamel, Chs. Cinq Mars, procureur, J. F. Peachy, architecte; George Beaucage, entrepreneur; Frs. Godin et Ferd. DeVarennes, menuisiers entrepreneurs.—(Suit la date.)

On déposera aussi dans la pierre angulaire une liasse composée des journaux suivants : *l'Événement, le Canadien, le Journal de Québec, le Courrier du Canada, l'Électeur, le Nouvelliste, le Daily Telegraph, le Morning Chronicle, le Mercury la Vérité et le Journal des Campagnes.*

De plus, on y placera les anciennes monnaies du Canada trouvées dans la pierre angulaire de l'église incendiée et des pièces canadiennes courantes.

La truelle qui a servi à la cérémonie sort de la maison Chateaubert et Dassault, bijoutiers, faubourg St. Jean. Cette truelle est en argent avec poignée en noyer noir. Sur un côté elle porte une guirlande de feuilles d'érable en or avec castor, et sur l'autre une inscription de circonstance; c'est un beau travail.

Comme nous l'avons dit plus haut, la cérémonie, quoiqu'à peu près terminée, a été interrompue par une pluie diluvienne. Cela est d'autant plus malheureux que la recette pour le nouvel orgue y a perdu beaucoup.

Somme toute, la cérémonie a été belle et imposante, et chacun avait mis du sien pour en rehausser l'éclat, le curé Plamondon, l'architecte et l'entrepreneur en particulier.

RÉCEPTION DU GÉNÉRAL DE CHARETTE.

C'est ce soir, 27 juin, par le chemin de fer du Nord, que doit arriver l'illustré général qui a offert sa vie pour l'Église et pour son pays, et qui s'est couvert de tant de gloire à Castelfidardo, à Nerola, à Mentana; puis à Loigny et à Patay, où il combattait au cri de : *Cœur de Jésus, sauvez la France!*

L'illustré général, accompagné de Madame la marquise de Charette, du marquis de LaRochehoucault, et d'autres invités, venus de Montréal et d'ailleurs, se rendront à l'hôtel Saint-Louis, en passant par les rues Saint-Nicolas, du Palais, Saint-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort (Place d'Armes) et Saint-Louis.

Mercrèdi matin, après avoir reçu une adresse des Zouaves Pontificaux de la région de Québec, le général commencera le cours de ses visites, dont le programme comprend les Plaines d'Abraham, la Citadelle, l'Archevêché, l'Université, les communautés religieuses. Il ira aussi, dans l'avant-midi, faire visite à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Mercrèdi après-midi, à 2 heures, le général et sa suite se rendront au nouvel édifice du Cercle Catholique, en passant par la Place d'Armes, la rue du Fort, la Grande Batterie, les rues du

Palais, Saint-Nicolas, Saint-Joseph, de la Couronne et Saint-François.

Après avoir reçu les hommages des membres du Cercle Catholique, les illustres visiteurs iront faire une promenade au Sant Montmorency.

Le soir il y aura dîner à la Villa Mastai, chez M. Landry, député aux Communes du Canada; puis réception chez M. le président du Cercle Catholique, où il y aura aussi concert en plein air, illumination des parterres, &c., &c.

Tous les membres (honoraires, actifs et autres) du Cercle Catholique sont invités à la réunion de deux heures, au nouvel édifice de la rue St-François, et à celle de 8 heures, chez M. le président, à l'occasion de la visite du général de Charette et du sixième anniversaire de la fondation du Cercle.

Jeudi, fête de St. Pierre et St. Paul, le général et sa suite assisteront à la messe de 8 heures à la basilique Notre-Dame.

On doit proposer à nos nobles hôtes une excursion en yacht à vapeur autour de l'île d'Orléans pour la journée de vendredi, mais nous ne connaissons pas encore le reste du programme de leur visite dans Québec et ses environs.

Ainsi, c'est ce soir même que nous arrive le héros de Mentana et de Loigny. Que tous les citoyens rivalisent de zèle pour honorer ce digne représentant de l'antique valeur chrétienne, pour faire voir à l'ancienne mère-patrie combien nous aimons l'Eglise et la France qu'il a si bien servies.

Dieu de clémence, O Dieu vainqueur! Sauvez Rome et la France Au nom du Sacré-Coeur!

Pour le comité de réception, A. C. GUILBAULT, Secrétaire.

INFORMATIONS.

Le comte et la comtesse de Sesmaisons sont partis ce matin pour Chicoutimi, en route pour le lac Saint-Jean. C'est par erreur qu'on a annoncé que le comte et la comtesse allaient en Europe cet été.

L'hon. M. Chapleau est parti dimanche pour Montréal, se rendant à Ottawa.

Les hons. MM. Bowell et Caron sont arrivés à Winnipeg ce matin.

Le bruit court à Ottawa que six hommes appartenant à la police à cheval du Nord-Ouest ont été tués, mais que le gouvernement tient la nouvelle secrète.

Son Altesse la Princesse Louise est revenue hier soir de son excursion à bord du David.

NECROLOGIE.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mgr Déziel, arrivée à Lévis, dimanche. Cette mort laisse un grand vide dans le clergé du diocèse et sera vivement déplorée.

Monseigneur Joseph David Déziel est né à Maskinongé le 21 mai 1806; ordonné prêtre le 5 septembre 1830, il fut nommé vicaire à la Rivière du Loup, puis à Gentilly en 1831 et à Maskinongé en 1832. En 1835 il devint curé de la Rivière du Loup; en 1838 de Saint-Pierre les Becquets; en 1843 de Saint-Joseph de Lévis et en 1852 premier curé de Notre Dame de Lévis.

Il est superflu de rappeler les fondations dues au zèle du pieux prélat: Lévis en conservera éternellement le souvenir.

Monseigneur Joseph David Déziel, Camerier secret de sa Sainteté Léon XIII et Curé de Notre Dame de Lévis, décédé le 25 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale, de la société Ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation de Nicolet.

NOYÉ ACCIDENTELLEMENT.—Un jeune Mathieu, de Saint-Roch, âgé de 27 ans, s'est noyé hier soir près du quai du Gaz. Son corps a été retrouvé ce matin.

TRISTE.—Madame Fortin, de Bienville, victime du récent accident, est morte hier, après avoir enduré d'atroces souffrances.

FEU.—Il y a eu un commencement d'incendie dimanche matin chez le Dr Ol. Robitaille, rue Saint-Jean.

RUE SAINT-LOUIS.—Samedi soir, un pocharde voulait à tout prix se faire ouvrir chez le col. Forrest, croyant que c'était chez lui. Comme on tardait à ouvrir, il s'est mis à casser les vitres. Le bruit a attiré la police dont la vue a dégrisé le pocharde qui a pris la fuite.

SERRURERIE ET MÉCANIQUE.—Le serrurier et le mécanicien sont deux ouvriers dont les services sont requis à chaque instant. Ils exécutent des travaux très importants et qui demandent autant d'adresse que de patience.

DEMANDEZ LE SIROP DES ENFANTS du Dr. Codere, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance—Prix 25 cts. par bouteille.

MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW.

UN REMÈDE CERTAIN POUR LES CORS.—Tel est le témoignage universel donné par tous ceux qui ont fait usage de l'Extrépateur des Cors de Putnam. Des milliers de personnes en ont fait l'essai en Canada et ont obtenu le résultat le plus satisfaisant, et si vous vous donnez la peine de voir n'importe quel droguiste, il vous donnera des noms de beaucoup de vos connaissances qui ont été guéries radicalement de la pire espèce de cors. En vente partout. Il est sûr, sans danger et sans douleurs, et est basé sur le principe végétal. Faites-en l'essai. Il ne faillit jamais.

HARMONIUMS. Réduction spéciale et extraordin. av.

Ayant contracté avec la compagnie dite "DOMINION ORGAN CO., de Bowmanville, Canada, pour un nombre considérable d'Harmoniums et Orgues-Harmoniums, de réputation prééminente, et ayant actuellement en magasin une grande quantité de ces célèbres instruments, nous avons décidé, afin d'en effectuer la vente immédiate, de les offrir à des prix extrêmement réduits pendant quelque temps seulement, afin d'en disposer le plus tôt possible pour faire place aux divers envois de pianos que nous recevons régulièrement chaque semaine.

Nos prix et conditions sont comme suit, savoir: Sur tout instrument du catalogue dont le prix sera de \$150 en montant, nous déduisons un escompte de 35 0/0 payable à conditions faciles, soit par versements mensuels ou par quartiers. Toutes conditions raisonnables proposées par l'acheteur, seront prises en considération; pour les acheteurs au comptant, nous ferons les déductions suivantes: 35 0/0 et 10 0/0 sur les prix du catalogue.

Exemple: Une Harmonium suivant le prix du catalogue est de \$400.00 Réduction spéciale à 35 0/0 140.00

Donc un Harmonium de \$400 coûtera que \$260 Escompte extraordinaire de 10 0/0 pour achats au comptant.

Ainsi, un Harmonium, suivant le prix du catalogue, est de \$500.00 Réduction spéciale à 35 0/0 325.00

Exemple à 10 0/0 pour argent comptant 325.00

Un harmonium qui vaut \$500 coûtera que \$292.50 Nous avons les meilleurs certificats de messieurs du clergé, de professeurs de musique et autres, à qui nous avons vendu de ces instruments. Une réduction considérable aussi faite sur nos pianos pendant quelque semaines. Catalogues illustrés envoyés gratis sur demande.

BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique, 6 rue de la Fabrique, Québec. Pianos, Harmoniums, Orgues d'Eglise, Violons, Accordéons, Instruments de cuivre, Orgues, Autophones, Moulins à Vaudr, à Trivoler, à Laver et à Tordre.

LA DÉPRESSION DES FACULTÉS intellectuelles et physiques, et toutes les maladies découlant d'une digestion insuffisante ou nulle, sont instantanément arrêtées et guéries par l'usage immédiat de l'Emulsion d'Huile de foie de morue et d'Hyphosphites, etc., de Puttner.

ALLEZ CHEZ JOSEPH DONATI Horloger et Bijoutier, 153, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face la gare du Palais.

C'est la seulement que vous trouverez à bon marché toutes les nouveautés en fait d'horlogerie et de bijouterie, inutile de dire que ces magasins sont très achalandés et que personne n'en sort sans avoir satisfait son goût et ses moyens. Ce sont les seuls endroits où l'on trouve les loquets-monument, les loquets-stéréoscope, et les bracelets d'argent émaillés d'or.

Réparation de montres, horloges et bijoux garantie et à bon marché.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

en vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la boîte.

POÈLES A L'HUILE DE CHARBON "QUEEN" Voici comment s'exprime le Morning Chronicle au sujet de ces fameuses poèles: "Ces poèles doivent provoquer l'admiration de tous ceux qui aiment à rendre justice au mérite, et se recommandent d'eux-mêmes à toutes les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un article utile et nécessaire au confort de toutes les familles, surtout pendant la saison des chaleurs. Leur construction est on ne peut plus appropriée à tous les besoins de la cuisine et en fait un des poèles à l'huile de charbon les plus désirables et les plus en usage."

Ces poèles sont en vente au DÉPÔT D'HUILE AUSTRALE, 56 rue de la Fabrique.

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sautaire au Phosphore et se dégradent lorsque la quantité de celui-ci devient insuffisante. Il est aussi indispensable à la conservation des fonctions organiques du corps que l'électricité l'est pour le télégraphe. L'usage du phosphore combiné avec l'Huile de foie de morue, la chaux, le soufre, etc., dans l'Emulsion de Puttner, contenant, sous une forme parfaitement digestive et agréable au goût, tous les éléments nécessaires à la santé et à la vitalité du corps, prévient et guérit rapidement toutes les maladies dues à l'insuffisance du phosphore dans le système organique. De là sa valeur inestimable pour les maladies du cerveau, la débilité nerveuse, l'abus de soi-même et les désordres des poumons qui, commençant par la débilité générale causée par la toux, le rhume et les bronchites, finissent par ce grand destructeur du genre humain—la Consomption.

DÈCES. En cette cité, le 26 courant, la nuit, d'apoplexie, à l'âge de 80 ans et 3 mois, John James Nesbitt, J. P., ancien constructeur de navires. Le convoi funèbre partira de la résidence de son fils E. T. Nesbitt, contiguë au "Canada Worster Factory", Pointe aux Lièvres, Hare Point, à 8 1/2 heures de l'après-midi, jeudi, le 30 courant, pour l'église St. Roch, et de là au cimetière St. Charles. Parents et amis sont invités spécialement.

Noyé accidentellement, samedi dernier, M. Hilaire Thibault, âgé de 37 ans. Ses funérailles auront lieu demain matin à St. Sauveur. Le convoi partira de la rue St. George, coin de l'Aqueduc, St. Sauveur, à 7 1/2 heures précises. Les parents et amis, ainsi que les membres la section No 5, de la Société des journalistes de navires, sont priés d'y assister, sans autre invitation.

Décédée subitement à Holyoke, États-Unis, le 21 juin, à l'âge de 62 ans, Madame veuve François St. Pierre. Son corps a été transporté dans sa paroisse natale, à St. Roch des Aulnais, et ses funérailles ont eu lieu samedi le 24 courant, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

ANNONCES NOUVELLES

On Demande Une bonne servante, aussi une bonne d'enfant. On exigera de bonne recommandations. Bons gages. S'adresser à Mm. GEORGE STEWART, jr. No 146 rue St. Augustin. 27 juin 1882.

MAISON A LOUER A l'Isle aux Coudres. Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc. A des conditions très libérales. S'adresser à THADÉE DEMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres. 27 juin 1882.

ANNONCES NOUVELLES. LIGNE ALLAN.

GRAND PELERINAGE

ANNUEL DE LA Société Musicale Sainte-Cécile de Québec. Avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec

Dimanche, 2 Juillet M. l'abbé E. Nadeau en sera le chapelain.

Le magnifique bateau à vapeur Brothers, Capt. A. Baker, quittera le quai Champlain à 6 1/2 heures du matin et Ste. Anne à 3 heures de l'après-midi. Une messe sera dite à l'arrivée de tous les pèlerins ce jour-là. La partie musicale sera sous la direction de M. N. Levasseur, directeur de la société, et on y chantera la 12e messe de Mozart.

Dans l'après-midi, il y aura à 2 heures salut solennel. Il y aura aussi confession à bord du bateau pour les pèlerins Musique et chant religieux durant le voyage.

Les cartes portant le sceau de la société, sont seules valables. Le vapeur arrivera à Notre-Dame de Lévis.

Prix de passage, aller et retour, quai compris, 50 cts. Pour les enfants 25 cts.

F. X. FOURNIER, P. F. JOBIN, Secrétaire, Président. 27 juin 1882.

R. & H. SAMPSON

FONDEURS EN CUIVRE POSEURS DE SONNETTES MÉCANICIENS ET SERRURIERS 16 RUE D'YOUVILLE (Deuxième rue en dehors de la porte St. Jean) QUÉBEC.

Ouvrages de marine en cuivre, fabrication de pièces légères et lourdes en fonte, baguettes d'escaliers et de peintures, grillages de fenêtres, etc.

Moules à adresses faits sur commande. Machines à coudre et autres, réparées et réglées. Spécialité de modèles pour brevets d'invention. 27 juin 1882—1m

GRAND PELERINAGE

A la bonne Ste. Anne

Par la Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville.

Par une permission spéciale de Monseigneur l'Archevêque, la Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville, fera dimanche prochain 2 Juillet son pèlerinage annuel à la bonne Ste. Anne sous la direction des R.R. P.P. Jésuites, par le puissant vapeur Les Laurentides, Capt. E. Fortier. Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux pèlerins qui voudront bien nous accompagner. Il y aura à bord des vapeurs confession, chant et musique religieuse. A Ste. Anne, grand'messe à 10 heures. Dans l'après-midi, vêpres à 2 heures suivi du sermon et du salut, le tout au milieu de la plus grande solennité. Les Dames sont admises.

Prix du passage 50 cts. quai compris, départ de Québec à 7 heures précises, a.m. et de Ste. Anne à 4 heures. ELZEAR PICHETTE, Préfet, PHAMPHILE BEDARD, Secrétaire. 27 juin 1882.

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 10 JUILLET PROCHAIN, inclusivement, pour la construction de nouvelles écuries au Château de Spencer Wood.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce Bureau tous les jours, à compter du 20 DU COURANT, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour écuries à Spencer Wood." Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics. Québec, 14 juin 1882. N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 14 juin 1882—26j

Pot Barley, Pot Barley.

GRUAU, GAUBRIOLE, PAIN DE COTON, SUCRE D'ÉRABLE, PIÈRES MOULANGES AUSSI Foin et Paille. J. B. Renaud & Cie. 72 à 82, Rue St. Paul. 26 mai 1882.

DEMANDE

UN CUISINIER FRANÇAIS de première classe, et parlant plusieurs langues, désire avoir une place dans un grand hôtel ou à bord des steamers. S'adresser chez M. DEROME, hôtelier, 45 Marché Finlay. 23 juin 1882—36p



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallees

Canadiennes et des Etats-Unis

1882 Arrangements d'été 1882

CETTE LIGNE se compose des plus sains steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engine. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists various ships like NUMIDIAN, PARLIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRCASSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, AUSTRALIAN, NESTORIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, HANOVERIAN, BUNENSAIYHEAN, CORAN, GRECIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, PHENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, NEWFOUNDLAND, ACADIAN.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY et QUEBEC, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, (arrivant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mallees allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), partiront

Table with columns: Ship Name, Day, Date. Lists HIBERNIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, PARLIAN, SARMATIAN, POLYNESIAN, SARDINIAN.

Prix de passage de Québec: Cabine... \$70 et \$80 (selon les accommodements.) Intermédiaire... \$40 Entrepont... 25

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit:

Table with columns: Ship Name, Date. Lists AUSTRALIAN, NOVA SCOTIAN, PHENICIAN, HIBERNIAN.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean: Cabine... \$20 Intermédiaire... \$15 Entrepont... \$5.

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow:

Table with columns: Ship Name, Date. Lists BUNENSAIYHEAN, GRECIAN, LUCERNE, CANADIEN.

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissances directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Un allège avec les mallees et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer. Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & Co., Agents. 8 mai 1882.

NOUVELLE PUBLICATION MUSICALE

ENDORS-TOI Roman composé par St. Scudéri, Prix... 40 cts. En vente chez A. LAVIGNE, 55 rue de la Fabrique.

GAVOTTE Pour piano, par FREDERIC ARBER. Jouée par l'auteur avec grand succès à Québec. Prix: 40 cents. En vente chez A. LAVIGNE, 55 rue de la Fabrique.

DEMANDE

On demande immédiatement un garçon pour prendre soin d'une salle de bains et un autre comme apprenti barbier. S'adresser à EDOUARD LAPONTE, 63 rue Buade. 24 juin 1882.

